

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 9 mars 2020 à 18h30, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers MM Michel Bonneville, Jean-Charles Fournier, Mark Handschin, Francis Lamarre, Michel Morin et Mme Édith Lamoureux.

Également présente : Madame Joance Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Offres de services professionnels d'ingénierie pour la mise à jour des documents d'appels d'offres pour les travaux du rang Ste-Marie
3. Résolution d'appui pour une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ
4. Levée de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2021-03-054 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une séance extraordinaire soit ouverte à 18h30 et que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation écrit. **ADOPTÉE.**

2. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA MISE À JOUR DES DOCUMENTS D'APPELS D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DU RANG STE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le document décrivant les travaux de réfection de ponceaux et de pavage sur le rang Ste-Marie daté d'avril 2020 doit être mis à jour afin de procéder à une nouvelle demande d'appels d'offres;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de CIMA + au prix de 9 825.00\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE :

2021-03-055 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien retienne l'offre de service datée du 8 mars 2021 de la firme d'ingénieurs CIMA+. **ADOPTÉE.**

3. RÉSOLUTION D'APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation à la CPTAQ déposée par le mandataire M. Éric Ferland, notaire, pour le demandeur soit la société 9348-8187 Québec Inc., pour une utilisation à d'autres fins qu'agricoles d'une partie des lots 4 776 439 et 4 776 965, tel que documenté par M. Ferland;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à obtenir une autorisation afin de vendre une partie du lot 4 776 439 d'une superficie de 1,25766 hectares incluant une maison et une grange;

CONSIDÉRANT QUE le lieu visé par la demande se situe dans la zone agricole permanente;

CONSIDÉRANT QUE le lieu visé par la demande ne modifie aucunement le potentiel agricole des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation actuelle du lot visé est un terrain résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne vise aucun changement avec l'utilisation actuelle du terrain;

CONSIDÉRANT QUE les acheteurs ont soumis un projet d'autosuffisance alimentaire agricole et désirent utiliser les bâtiments agricoles à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'entraîne aucune nouvelle contrainte concernant l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale;

CONSIDÉRANT QUE aucun autre emplacement ne peut être utilisé pour réduire les contraintes sur l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'a aucun effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est conforme aux règlements de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le plan de développement de la zone agricole;

EN CONSÉQUENCE :

2021-03-056 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ déposée par le mandataire M. Éric Ferland, notaire, pour le demandeur soit la société 9348-8187 Québec Inc. et recommande à la Commission d'approuver ladite demande;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Joance Martin, à signer au nom de la municipalité de Saint-Sébastien. **ADOPTÉE.**

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-03-057 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 18H33. **ADOPTÉE.**

Martin Thibert,
Maire

Joance Martin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim